

Ma première préoccupation a été la santé. J'estime, sans en avoir toutefois discuté avec les représentants de l'industrie—ce n'est pas mon rôle—que c'est ce qui importe le plus pour l'industrie également. En effet, la meilleure chose qui puisse arriver à l'industrie dans les circonstances, c'est qu'on annonce que tout danger pour la santé est écarté.

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT SONGE À INDEMNISER  
LES PRODUCTEURS ET LES DISTRIBUTEURS

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Étant donné qu'il y a un autre aspect du problème qui préoccupe surtout les petits producteurs et distributeurs, soit la possibilité d'une indemnisation quelconque, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement songera à dédommager les producteurs et les distributeurs? Vu que le problème découle surtout de la confusion de vendredi dernier et des diverses déclarations faites au sujet de la présence de toxine dans les fruits de mer, ils ne pouvaient rien faire pour l'éviter. Le gouvernement songera-t-il à les dédommager?

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, d'abord, en ce qui concerne la toxine, je tiens peut-être plus que n'importe qui à obtenir une réponse le plus rapidement possible. C'est ce que nous essayons de faire.

En ce qui concerne l'industrie, je pense qu'à titre de ministre de la Santé, je dois d'abord m'assurer que toutes les recherches nécessaires ont été effectuées et que l'enquête est terminée. Nous pourrions déterminer ce qu'il convient de faire à propos de toutes les autres questions par la suite.

**M. le Président:** La question suivante sera la dernière. Le chef de l'opposition.

LE COMMUNIQUÉ—LA NOUVELLE DE L'INTERDICTION DE  
VENDRE DES HOMARDS

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Pourquoi son ministère et celui des Pêches ont-ils publié un communiqué à midi vendredi dernier pour interdire la vente de homard et de tous les fruits de mer en se basant sur le résultat des analyses et pourquoi a-t-on annulé cette interdiction 45 minutes plus tard?

Le ministre a-t-il lu le communiqué avant sa publication pour vérifier son exactitude? Reconnaîtra-t-il qu'un problème causé par la négligence une fin de semaine s'est transformé en panique la fin de semaine suivante?

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** La réponse est non, monsieur le Président, et j'ai expliqué ce qui s'était passé la semaine précédente. En ce qui concerne l'alerte pour les fruits de mer, le très honorable député doit aussi accepter la définition qu'on donne des fruits de mer. Je ne veux pas entrer dans les détails, mais s'il pose la question au ministre des Pêches et des Océans, on pourra lui expliquer ce qui en est. Je lui signale cependant qu'il importait selon moi de fournir les renseignements que j'avais obtenus au sujet du nombre de personnes empoisonnées par la toxine,

Privilège—M<sup>me</sup> Copps

c'est-à-dire le décès d'une personne et l'hospitalisation de 14 autres à ce moment-là, la découverte de toxine dans une deuxième espèce et le fait que nous n'ayons pas su à quel secteur géographique le problème se limitait avant ce vendredi-là.

J'en reviens à ce que le député a déclaré à la Chambre le 8, et j'ai toujours dit la même chose moi-même, soit que le facteur primordial a toujours été celui de la santé. Si c'était vrai la semaine dernière, c'était encore vrai vendredi dernier et ce l'est encore aujourd'hui. Le très honorable représentant peut penser ce qu'il veut de moi ou du gouvernement, mais il ne peut pas, simplement parce que cela l'arrange pour des raisons politiques aujourd'hui, changer ce qu'il disait la semaine dernière.

\* \* \*

**M. le Président:** Je signale à la Chambre que la période des questions est terminée. J'accorderai la parole à la députée de Hamilton-Est (M<sup>me</sup> Copps), mais auparavant, si j'ai bien compris, la députée de Hamilton Mountain (M<sup>me</sup> Dewar) veut soulever la question de privilège, et ce pourrait être sur le même sujet. La députée peut-elle le confirmer?

**Mme Dewar:** Monsieur le Président, je pense que le problème est très grave.

**M. le Président:** J'ai posé une question aux deux députées. Peuvent-elles me dire si leurs questions de privilège portent sur le même sujet?

**Mme Dewar:** Je pense que oui.

**M. le Président:** Dans ce cas, j'entendrai d'abord la députée de Hamilton-Est, puis la députée de Hamilton Mountain.

\* \* \*

QUESTION DE PRIVILÈGE

LES PRÉSUMÉS PROPOS DÉSOBLIGEANTS D'UN MINISTRE

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, vous savez que les propos du ministre des Transports (M. Crosbie) ont été portés à l'attention de la présidence la semaine dernière, à mon retour de Colombie-Britannique où j'avais participé à un débat avec le ministre.

Je crois qu'il est important de citer les paroles exactes du ministre. Il a commencé ainsi: «Monsieur le président, chers participants . . . » Il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un ministre représentant le gouvernement à un débat sur le libre-échange. «Il semble que le balai de Sheila soit en panne aujourd'hui. Nous espérons qu'elle arrivera bientôt.» En fait, le ministre savait bien que je n'arriverais pas à temps. Il a ajouté ce qui suit, dans le contexte du débat et des questions concernant ce qui fait et ne fait pas partie de l'accord: Pas étonnant que son livre s'appelle «Le bébé de personne» (*Nobody's Baby*). Apparemment, les femmes canadiennes sont en danger sérieux et, si l'on en croit Sheila, elles devront garder constamment les jambes serrées.» Les gens ont alors commencé à le huer. En fait, on l'a hué suffisamment pour qu'il s'en aille.